



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA



Liaison anticontrafaçon

Printemps 2008

Fraude

La fraude financière peut prendre plusieurs formes. Avec le dévoilement, à Toronto, d'un nouvel outil de prévention de la fraude à l'usage des détaillants canadiens, et sa diffusion lors d'ateliers anti-fraude tenus un peu partout au pays, la Banque et ses partenaires sont fiers des efforts qu'ils déploient pour lutter contre cette activité criminelle.

La Banque du Canada dévoile un nouvel outil pour lutter contre la fraude

par Marie Terrien, groupe chargé de l'observation de la loi, Ottawa
Banque du Canada

Dans le cadre de ses efforts constants pour faire échec à la fraude, la Banque du Canada s'est associée avec la GRC, les Partenaires des cartes de paiement (représentant les cartes Visa, MasterCard et Interac) et Postes Canada pour mettre au point un outil complet de prévention de la fraude à l'usage des détaillants canadiens.

Il existe des moyens simples d'empêcher la plupart des cas de fraude. La trousse intitulée **Échec à la fraude : à vous de jouer!** fournit aux détaillants des conseils qu'ils peuvent facilement mettre en pratique pour éviter de devenir victimes de billets de banque contrefaits, de délits liés aux cartes de paiement, de fraude par chèque et par mandat poste ou de vol d'identité. L'initiative bénéficie de l'appui de plusieurs autres services de police ainsi que d'associations communautaires et industrielles de partout au pays.

Le chef du département des Opérations bancaires de la Banque du Canada, Gerry Gaetz, a lancé officiellement ce programme au Centre Eaton de Toronto le 3 mars dernier, journée qui marquait le début du Mois de la prévention de la fraude. « Nous, à la Banque du Canada, et nos partenaires considérons notre nouveau programme de sensibilisation comme un moyen de fournir un "mode d'emploi" aux Canadiens, et plus particulièrement aux détaillants. Les outils de formation et d'information que nous avons créés aideront les commerçants à apprendre à prévenir le crime. Il peut être réellement facile et rapide de se protéger, une fois que l'on sait quoi faire et quoi regarder », a déclaré M. Gaetz.



Gerry Gaetz au lancement officiel au Centre Eaton à Toronto

La trousse de formation renferme un DVD et des fiches de renseignements portant sur des exemples de pratiques frauduleuses, les procédures de prévention recommandées par l'industrie, et les sources à consulter pour obtenir plus d'information. Les travailleurs du commerce de détail pourront ainsi acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour éviter les pertes financières associées aux quatre types de fraude abordés dans la trousse.

www.banqueducanada.ca

Les bureaux régionaux de la Banque et les partenaires du programme ont promu activement la trousse de formation dans le cadre d'événements tenus partout au pays durant le mois de mars (*Mois de la prévention de la fraude*) et le reste de l'année.

Depuis son lancement, la trousse de formation a suscité des commentaires très positifs, tant de la part des partenaires que des détaillants. Nous sommes convaincus que cet outil simple et pratique nous sera extrêmement utile pour lutter contre la fraude au cours des années à venir.

Pour de plus amples renseignements sur le programme anti-fraude, ou pour commander la trousse de formation, communiquez avec la Banque du Canada au numéro 1 888 513-8212 ou passez votre commande en ligne à la page Web suivante :

http://www.banqueducanada.ca/fr/billets/education/index_loi.html



ÉCHEC À LA FRAUDE À TRAVERS LES RÉGIONS



Activités du mois de la prévention de la fraude dans les provinces de l'Atlantique : la force des partenariats

*par Monique LeBlanc, Équipe Régionale, Halifax
Banque du Canada*

Dans les provinces de l'Atlantique, les représentants et les partenaires de la Banque du Canada ont été dernièrement très occupés à faire la promotion d'une nouvelle trousse de formation multimédia intitulée *Échec à la fraude : à vous de jouer! – Un guide à l'intention des détaillants*.

L'appui des partenaires a été un ingrédient incontournable du succès des activités programmées pendant le mois de la prévention de la fraude. De fait, ces activités ont permis de mettre en relief le dynamisme accru de la coopération entre la Banque du Canada et les autres membres du groupe *Partners against Fraud**.

Pour le Bureau régional Atlantique de la Banque, l'appui des partenaires a été un ingrédient incontournable du succès des activités programmées pendant le mois de prévention de la fraude. De fait, ces activités ont permis de mettre en relief le dynamisme accru de la coopération entre la Banque du Canada et les autres membres du groupe *Partners against Fraud**.

En collaboration avec la GRC, Postes Canada et les services de police locaux (Police régionale de Halifax et Force constabulaire royale de Terre-Neuve), le Bureau régional Atlantique a organisé deux activités qui ont marqué le lancement de la trousse de formation multimédia *Échec à la fraude : à vous de jouer!* : l'une, le 3 mars à Dartmouth, et l'autre, le 13 mars à St. John's.



De gauche à droite : John Cribb (GRC), Monique LeBlanc (Banque du Canada), Tim Cooke (GRC), Al Goodyear (GRC) et Allan Paquet (Banque du Canada)

Le lancement à Dartmouth a été une réussite à tous les égards. Non seulement 30 employés de commerces de détail ont suivi une séance de formation, mais encore bon nombre d'entre eux ont vanté spontanément les mérites du nouveau programme aux journalistes présents. Le lancement a bénéficié d'une ample couverture, qui a pris la forme de trois reportages télévisés et d'un article publié dans la presse locale et régionale.

À St. John's, par contre, nous avons subi les aléas d'une grosse tempête hivernale. En dépit de la paralysie dans laquelle une grande partie de la ville a été plongée, plusieurs commerçants et policiers firent le déplacement, tout comme certains représentants des médias. Là aussi, les réactions ont été très positives.

Le Bureau régional Atlantique a mené un autre projet, cette fois-ci de sensibilisation auprès des jeunes, car, selon une étude récente du Bureau de la concurrence, c'est un groupe démographique plus susceptible d'être la cible des fraudeurs, surtout dans le commerce électronique.

Preuve de la vitalité de nos partenariats, le projet a débouché sur une activité : *Fraud Off!* Dix organisations y ont participé en tenant des stands et en donnant des exposés, même si leurs ressources étaient déjà fortement sollicitées. L'activité a permis d'en apprendre beaucoup sur cette tranche de la population, véritable enjeu des années à venir, ce qui a un peu fait oublier le fait qu'il y avait moins de monde que prévu. Nos partenaires sont décidés à retenter l'expérience l'an prochain.

La Banque a aussi pris part à quatre autres activités de sensibilisation aux dangers de la fraude, en coopération avec le Bureau d'éthique commerciale des provinces Maritimes et le Bureau de la concurrence. Il s'agissait de rencontres d'information (*scam jam*), qui se sont tenues à Halifax et dans trois petites villes de la région.

*Le groupe *Partners Against Fraud* (partenaires contre la fraude), auparavant appelé Partners Against Crime and Theft (partenaires contre le crime et le vol ou PACT), est né à Halifax il y a une dizaine d'années d'une initiative commune de la GRC, du Secrétariat aux aînés, du Bureau d'éthique commerciale et d'Aliant (Maritime Tel & Tel à l'époque). Il associe aujourd'hui la GRC, la police régionale de Halifax, la commission des valeurs mobilières de Nouvelle-Écosse, le Bureau d'éthique commerciale, le Bureau de la concurrence, Postes Canada, le ministère des Aînés, ABCs of Fraud et la Banque du Canada.

Ce groupe cherche à rallier les énergies et à sensibiliser le grand public aux dangers de la fraude en prenant part à des salons commerciaux et en organisant des activités pendant le *Mois de la prévention de la fraude*. Sous les auspices du Bureau d'éthique commerciale, il a tenu en 2006 la toute première rencontre d'information sur les tactiques des fraudeurs (*scam jam*) à Halifax. La manifestation a attiré 125 personnes. En 2007, le nombre de participants a grimpé à 300.



Sergent Tom Murdock (Coordonnateur GRC, Atlantique) et Allan Paquet (Banque du Canada)

L'édition 2008 du *Mois de la prévention de la fraude* a éveillé l'intérêt d'autres organisations, qui pourraient se joindre aux partenaires contre la fraude et, par le fait même, contribuer à approfondir et à renforcer ce forum de coopération.

+ + + + + + + + + + + + + + + + +

Une première au Québec!

par Michel Lebeau, Équipe régionale, Québec
Banque du Canada

Mois de la fraude au Québec—conférence de presse du 11 mars 2008.



Dans l'ordre habituel : Inspecteur Stéphane Bonin (GRC),
Lieutenant Éric Martin (SQ), Commandant
Robert Quevillon (SPVM)

Au Québec, le programme *Échec à la fraude : à vous de jouer!* a été lancé à Montréal le 11 mars dernier à l'occasion d'une conférence de presse qui se tenait aux Galeries d'Anjou, annonçant les activités qui se tiendront non seulement au cours du mois de mars mais également tout au long de l'année dans le cadre de la prévention de la fraude.

Les médias ont bien répondu à l'appel en cette journée où étaient présents à la même table, des représentants des trois plus importants corps policiers au Québec – une première! – en plus des représentants du Bureau de la concurrence, du Conseil québécois du commerce de détail, de l'Association *Interac* et de la Banque du Canada.

À l'initiative du Bureau régional du Québec de la Banque du Canada, qui travaillait à ce projet depuis plusieurs mois, l'ensemble des partenaires ont contribué à faire de cette journée une réussite.

« L'avancement des technologies a facilité la vie des consommateurs en leur offrant une variété de modes de paiement. Parallèlement, il a donné lieu à l'émergence de nouvelles pratiques frauduleuses. En 2008, nos organisations mettront l'accent sur la prévention auprès des commerçants car ceux-ci jouent un rôle clé dans la lutte à la fraude. Notre objectif est de les sensibiliser aux pratiques sécuritaires et ce, pour leur propre bénéfice et celui de tous les consommateurs » C'est en ces termes que le commandant

Robert Quevillon du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) s'est adressé aux journalistes dans son introduction à la présentation du programme *Échec à la fraude : à vous de jouer!*

Dans un autre ordre d'idées, l'*Opération Terminal*, visant à informer les commerçants sur les fraudes effectuées au moyen de terminaux de points de vente sera reconduite en 2008. C'est ce qu'a déclaré, le lieutenant Éric Martin de la Sûreté du Québec, qui a aussi souligné les efforts de prévention déployés depuis plusieurs mois auprès des jeunes dans les écoles secondaires grâce au module de détection de la contrefaçon.

Pour sa part, la GRC a indiqué qu'elle poursuivait son plan de lutte au télémarketing de masse frauduleux. L'inspecteur Stéphane Bonin a d'ailleurs indiqué que la prévention demeure le meilleur moyen d'éviter les ventes trompeuses de produits ou de services qui ne sont jamais livrés.

Une heure avant la conférence de presse, les commerçants du centre commercial Les Galeries d'Anjou étaient conviés à une session de formation organisée par le SPVM. Les personnes présentes, tant commerçants que journalistes, ont pu recevoir de l'information sur les fraudes par cartes de paiement, la contrefaçon des billets de banque et les fraudes par chèques ou mandats-poste.

Nous sommes heureux d'avoir contribué au succès de cette journée spéciale en réunissant des partenaires aussi importants autour d'une même table. La réussite d'une telle journée est le résultat d'un partenariat concerté. Le respect des enjeux particuliers des partenaires impliqués est essentiel et commande une flexibilité sans égal. Nous pouvons dire : « Mission accomplie! »

Le contenu du programme *Échec à la fraude : à vous de jouer!* est bien adapté aux besoins des commerçants et contribuera certainement aux efforts déjà menés à promouvoir la prévention de la fraude au Québec. Nous devons continuer nos efforts en ce sens, mais le travail est bien engagé en partie grâce à des partenariats solides.



Mois de la fraude au Québec : Journalistes présents à la conférence de presse du 11 mars 2008



R. c. Todorov, 2006 CanLII 59797 (C. sup. Ont.), [2006] O.J. n° 5637

Todorov et Mihalkov condamné

*Soumis par David Littlefield,
Avocat-conseil
Ministère de la Justice*

Peine d'emprisonnement d'un mois avant la tenue du procès et de 32 mois pour avoir participé à une entreprise ayant fabriqué 3 millions de dollars en faux billets de 20 dollars et 250 000 dollars en faux billets de 10 dollars.

M. Todorov a collaboré à une vaste entreprise de contrefaçon. Il a aidé à la livraison des billets contrefaits au marché, même s'il n'était pas directement impliqué dans leur vente. Il s'agissait d'une entreprise de grande envergure, complexe et très lucrative, menée à partir de trois endroits distincts et à laquelle ont pris part de nombreuses personnes disposant d'un grand nombre d'ordinateurs et d'imprimantes. Les faux billets de 20 dollars étaient de grande qualité. Ils ont d'ailleurs entraîné des pertes totalisant 3 millions de dollars. En outre, les faussaires ont fabriqué des billets de 10 dollars représentant une somme de 250 000 dollars.

M. Todorov était âgé de 20 ans au moment de l'infraction, et de 23 ans lors de la détermination de sa peine. Il habitait chez ses parents et travaillait au commerce de voitures de son père. Il avait fait des études collégiales pendant un an et demi et comptait s'inscrire à d'autres cours.

Le ministère public a indiqué qu'une peine de trois à trois ans et demi était appropriée. M. Mihalkov, complice de M. Todorov, qui avait joué un rôle plus important dans l'entreprise, a plaidé coupable et reçu une peine d'emprisonnement de quatre ans. La défense a plaidé pour une peine d'emprisonnement avec sursis, invoquant le fait que M. Todorov était un jeune contrevenant sans antécédents judiciaires.

La Cour a rejeté l'argument en faveur d'une condamnation avec sursis, soulignant que ce type de peine est généralement infligé aux individus impliqués dans des entreprises d'amateur ou des activités de contrefaçon de faible envergure.

Aux pages 5 et 6 de son jugement, la Cour fait valoir les points suivants :

[traduction] La contrefaçon constitue une très grave infraction, et il faut des circonstances vraiment exceptionnelles pour justifier une peine d'emprisonnement symbolique. Elle représente une menace très sérieuse pour la collectivité, particulièrement de nos jours, comme on le voit dans ce cas-ci, où de faux billets peuvent être produits assez facilement.

[traduction] En outre, la contrefaçon est une infraction pour laquelle, à notre avis, la dénonciation et la dissuasion sont des facteurs plus importants que pour nombre d'autres types d'infractions. Elle requiert préméditation et planification et est entièrement motivée par l'appât du gain.

La Cour a accordé à M. Todorov un crédit de deux mois pour tenir compte de son emprisonnement d'une durée d'un mois avant la tenue du procès et lui a imposé une peine de 32 mois d'emprisonnement.

Un nouveau regard sur la contrefaçon : l'exposition « Le bon, le mauvais et le faux au Musée de la monnaie »

par Henriette Riegel, Musée de la monnaie de la Banque du Canada

Les onomatopées, comme vroom, klang, bing et bang, n'ont habituellement pas leur place dans les outils d'information de la Banque du Canada sur la détection de la contrefaçon. Elles sont toutefois utilisées – et avec succès – dans la nouvelle exposition du Musée de la monnaie, *Le bon, le mauvais et le faux*, qui vise à sensibiliser les jeunes à la contrefaçon. Présentée sous forme de bande dessinée géante, cette exposition comprend des modules pratiques mettant en lumière les éléments de sécurité dont sont dotés les billets de la série L'épopée canadienne.

Grâce à ses expositions, à ses programmes pédagogiques et à ses activités spéciales, le Musée a, au fil des ans, aidé la Banque du Canada à mieux renseigner la population sur la sécurité des billets de banque. Soucieux de s'adresser à un plus large public, le Musée a noué des partenariats avec d'autres musées et organisations ayant des intérêts communs.

Le partenariat le plus récent a été établi avec le nouveau Centre du patrimoine de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), qui a ouvert ses portes en mai dernier, à Regina. Le Musée lui a donné un coup de main pour concevoir un module sur la détection de la contrefaçon dans le cadre d'une exposition à saveur judiciaire intitulée Résoudre l'énigme. Sachant à quel point les visiteurs du Musée de la monnaie aiment repérer les faux, nous avons décidé de reproduire et d'adapter ce module en fonction de notre galerie d'Ottawa.

La société de conception Design + Communication Inc., qui a collaboré au projet à Regina, a servi de catalyseur à cette exposition. Nous avons été épatés par le savoir-faire de ses concepteurs et la créativité dont ils ont fait preuve en misant sur des modules interactifs pour mettre en valeur les éléments de sécurité des billets de banque. À l'issue de quelques séances de remue-méninges, nous avons défini le scénario : deux adolescents qui découvrent un sac plein d'argent en jouant au basket-ball dans une ruelle. Les concepteurs ont avancé l'idée d'une bande dessinée, soit une façon amusante de raconter l'histoire tout en tenant compte de la petitesse de notre galerie temporaire.

Le Musée a ensuite constitué, à l'interne, un comité consultatif sur le contenu réunissant des employés clés de la Banque chargés de mettre au point et de faire la promotion des éléments de sécurité des billets.

Comme bon nombre d'entre nous n'avons plus l'impression



Sous-gouverneur Pierre Duguay, conceptrice Manon Riaux et artiste de bande dessinée Réal Godbout

d'être suffisamment branchés ou dans le vent pour savoir ce qui plaît aux jeunes, nous avons intégré un volet « jeunesse » au comité afin de recueillir les commentaires des principaux intéressés. En outre, l'équipe responsable de l'exposition a bénéficié d'un soutien et d'un encouragement incroyables de la part de la Haute Direction, qui était très intéressée par ce projet novateur.



Détail du module interactif illustrant le fil de sécurité fenêtré sur le billet de 100 dollars

Tout au long de l'été et de l'automne de 2007, on a établi le contenu, Lesley McCubbin a écrit le scénario (et l'a retravaillé à maintes reprises), et on a construit les modules interactifs. Le personnel du Musée a également conçu et réalisé un module supplémentaire qui permet aux visiteurs d'examiner des billets authentiques et des faux à l'aide d'une loupe numérique ultra-puissante. Enfin, le célèbre dessinateur Réal Godbout, créateur de la série Red Ketchup, a illustré la bande dessinée.

